

# RÈGLEMENT DU JEU CONCOURS « GRAND JEU NOËL BESCHERELLE »

## Article 1 - Durée

Ce jeu concours débutera le 20/11/2015 pour se clore le 22/12/2015 à minuit.

Il se passera en 3 phases :

- Phase 1 du 20/11/2015 au 30/11/2015 sur le thème des Mots et expressions bibliques
- Phase 2 du 01/12/2015 au 11/12/2015 sur le thème du français et de l'anglais
- Phase 3 du 12/12/2015 au 22/12/2015 sur le thème de l'Histoire

## Article 2 - Participation

Ce concours est gratuit, sans obligation d'achat.

Il est ouvert à toute personne physique résidant en France, à l'exception du personnel de la société éditions Hatier, ainsi que des membres de leur famille et toute personne ayant directement ou indirectement participé à la conception, la réalisation ou à la gestion du concours.

Un participant est autorisé à jouer lors de chacune des 3 phases.

## Article 3 - Modalités d'inscription et de participation

Ce concours est annoncé :

- sur le site Bescherelle via l'URL : [www.bescherelle.com](http://www.bescherelle.com) à compter du 20/11/2015
- via une newsletter envoyée aux opt-in de la newsletter Bescherelle le 21/11/2015
- sur la page Facebook Bescherelle à compter du 21/11/2015

Pour participer au jeu concours, il suffit que le participant :

- se connecte sur le site Internet Bescherelle via l'URL : [www.bescherelle.com](http://www.bescherelle.com) sélectionne la rubrique « Actualités – Grand Jeu Noël Bescherelle » ; ou sélectionne l'application « Grand jeu de Noël » sur la page Facebook Bescherelle
- réponde aux trois questions posées à choix multiples correspondant à la phase du moment où il joue ;
- enregistre ses coordonnées (prénom, adresse mail, centres d'intérêts, s'il a ou non des enfants scolarisés, date de naissance des enfants scolarisés, inscription infos Hatier et partenaires)
- valide l'ensemble.

Ces formulaires interactifs devront être validés et expédiés via le site [www.bescherelle.com](http://www.bescherelle.com) :

- le 30/11/2015 à minuit dernier délai pour la phase 1, date limite pour l'enregistrement des réponses.
- le 11/12/2015 à minuit dernier délai pour la phase 2, date limite pour l'enregistrement des réponses.
- le 22/12/2015 à minuit dernier délai pour la phase 3, date limite pour l'enregistrement des réponses.

## Article 4 - Modalités de désignation des gagnants

Il sera désigné 10 gagnants par phase soit 30 gagnants au total, qui seront tirés au sort après la fin de chaque phase. Un gagnant peut être tiré au sort plusieurs fois s'il a participé à plusieurs phases du jeu.

## Article 5 - Dotations

Les 30 gagnants se verront attribuer en cadeau :

Phase 1 :

10 exemplaires du titre Bescherelle « S'en laver les mains et autres expressions bibliques » d'une valeur de 19.95€ TTC

Phase 2 :

10 exemplaires du jeu Super défi Bescherelle d'une valeur de 9.98€ TTC

Phase 3 :

Gagnants 1 à 3 : 3 exemplaires de Bescherelle Chronologie de l'histoire de France version beau-livre d'une valeur de 24.90€ TTC

Gagnants 4 à 7 : 4 exemplaires de Bescherelle Chronologie de l'histoire du monde contemporain d'une valeur de 15.99€ TTC

Gagnants 8 à 10 : 3 exemplaires de Bescherelle Ma première histoire de France d'une valeur de 14.95€ TTC

La valeur commerciale totale des 30 lots est de 482.81 € TTC.

La valeur indiquée des lots correspond au prix public TTC couramment pratiqué à la date de rédaction du règlement, elle est donnée à titre de simple indication et est susceptible de variation.

## Article 6 - Acceptation du règlement

La participation au concours entraîne l'acceptation pleine et entière du présent règlement qui est accessible dans son intégralité à l'URL suivante :

<http://www.editions-hatier.fr/contenu/reglement-cadre-jeux-concours-organises-par-les-editions-hatier>

## Annexe : questionnaire

LE JEU

Phase 1 : Répondez au questionnaire suivant et cliquez sur « Valider »

1. Que signifie l'expression S'en laver les mains ?
  - a. Décliner toute responsabilité
  - b. Se laver de ses péchés
  - c. Faire le vide autour de soi
  
2. A quelle expression fait référence ce dessin ?



- a. Jeter la première pierre
  - b. Trouver la perle rare
  - c. Semer la zizanie
3. Quel fils de Jacob a donné son prénom au mot qui désigne le plus jeune d'une famille ou d'un groupe ?

- a. Lévi
- b. Benjamin
- c. Joseph

Phase 2 : Répondez au questionnaire suivant et cliquez sur « Valider »

1. Dit-on plutôt *un* ou *une* armistice ?

- d. un
- e. une

2. Quel est le pluriel de court-circuit ?

- d. Court-circuit
- e. Courts-circuits
- f. Court-circuits

3. Comment dit-on « poire » en anglais ?

- d. Peach
- e. Pear
- f. Poor

Phase 3 : Répondez au questionnaire suivant et cliquez sur « Valider »

1. Où Louis XIV et sa cour s'installent-ils en 1682 ?

- f. Au Louvre à Paris
- g. Au château de Chambord
- h. Au château de Versailles

2. En quelle année fut votée en France la loi de séparation des Églises et de l'État ?

- g. 1804
- h. 1905
- i. 1946

3. En quelle année les américains Neil Armstrong et Edwin Aldrin ont-ils marché sur la Lune ?

- g. 1956
- h. 1962
- i. 1969